

# Le 8<sup>ème</sup> Objectif du Millénaire

Mettre en place un partenariat mondial pour le développement via notamment :

- Octroi d'une APD plus généreuse ;
- Système commercial équitable ;
- Avantages des nouvelles technologies accordées à tous ;
- Intérêt marqué pour les problèmes particuliers des PMA.

# PLAN

Première partie : réforme de l'APD

L'augmentation de l'aide

L'efficacité de l'aide

Deuxième partie : Le cycle de Doha

Les promesses de Doha

Les désillusions

Les enjeux actuels

Conclusions

# APD

Agenda (Monterrey 2002, Rome 2003, Paris 2005) sur l'aide internationale a une double composante :

- accroissement du montant global de l'aide (les pays riches devraient porter leur APD en % de leur PNB) ;
- accroissement de l'efficacité de l'aide autour de quatre principes (OCDE 2005) : harmonisation, alignement, appropriation et gestion axées sur les résultats

# Les nouveaux produits

- Taxes mondiales : taxes sur les opérations de change et les opérations financières spéculatives, taxes sur le commerce des armes, taxes sur les transports aériens (sur le kérosène, les billets d'avion ou les aéroports);
- Allocation DTS axée sur le développement ;
- Facilité de Financement Internationale (IFF).

# IFF

## Principes :

- Augmenter l'APD (50 milliards de dollars par an) par des engagements contractuels des bailleurs à long terme ;
- Concentrer l'aide en début de période ;
- Aide non liée.

## Mécanismes :

- IFF emprunte des fonds sur les marchés des capitaux internationaux en son nom propre. Ces fonds sont garantis et remboursés par les engagements des bailleurs.

# IFF (suite)

## Conditionnalité (4) :

- Bonne gouvernance ;
- Mise en oeuvre du cycle de Doha ;
- Amélioration de l'environnement du secteur privé ;
- Planification du développement axé sur les résultats.

## Avantages :

- Prévisibilité de l'aide, approche contractuelle et responsabilité individuelle des bailleurs.

# APD : Harmonisation

Concertation rapprochée entre bailleurs de fonds d'un même secteur qui passe par :

- une programmation sectorielle coordonnée ;
- un partage des travaux analytiques ;
- des procédures harmonisées pour la passation des marchés ;
- des conditionnalités communes dans le cas des aides budgétaires.

# APD : Alignement

L'alignement reprend les mêmes thèmes que l'harmonisation mais cette fois-ci sous la houlette du gouvernement. Les bailleurs s'alignent sur :

- Les procédures de l'administration ;
- Les politiques et priorités du gouvernement.

# La Déclaration de Paris (mars 2005)

Engagements renouvelés : renforcement des stratégies nationales de développement, alignement de l'aide, renforcement des obligations mutuelles des bailleurs et des pays récipiendaires, réforme et simplification des procédures des donateurs, définition de normes de performance et de reddition de comptes pour les pays récipiendaires dans le domaine des finances publiques.

ET

Suivi de la mise en œuvre de ces engagements (objectif cible 2010) : définition d'indicateurs, d'un calendrier et des objectifs cibles.

# Les indicateurs de progrès

## Alignement (7) :

- Systèmes nationaux fiables;
- % des aides comptabilisées dans le budget national ;
- % des aides qui utilisent les systèmes de passation des marchés, de gestion des finances publiques ;
- Nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets par pays.

# Les indicateurs de progrès (suite)

## Harmonisation (2) :

- % de l'aide fournie par le biais d'approches programmes;
- % de missions et de travaux analytiques qui sont effectués conjointement.

# Les indicateurs de progrès (suite)

## Gestion axée sur les résultats:

- Nombre de pays dotés de cadres d'évaluation des performances transparents permettant d'évaluer les progrès réalisés dans le cadre des stratégies nationales et de programmes sectoriels;

## Responsabilité mutuelle

- Nombre de pays qui entreprennent des évaluations mutuelles (avec les bailleurs) sur l'efficacité de l'aide.

# PLAN

Deuxième partie : Le cycle de Doha

Les promesses de Doha

Les désillusions

Les enjeux actuels

# Les promesses de Doha

Cycle de Doha : cycles de négociations commerciales favorables au développement

- accès au marché : réduction des droits de douane (élimination des crêtes tarifaires pour certains produits, principe de progressivité), élimination des obstacles non tarifaires ;
- soutien interne à la production (catégorie orange, catégorie bleue et catégorie verte) ;
- subventions à l'exportation ;
- traitement spécifique et différencié (TSD) pour les pays en développement, notamment les PMA.

# Cancun : les désillusions de Doha

- Texte vague qui ne permet pas d'évaluer les réductions de droits de douane envisagées (formule linéaire ou non linéaire, formule suisse) ;
- Propriété intellectuelle (exemple de la commercialisation des produits génériques) ;
- Déséquilibre sur les questions de Singapour (investissement, politique de la concurrence, marchés publics, facilitation du commerce y compris infrastructures de transports) ;
- Question du coton incorporée dans le dossier agricole ;
- Place marginale du TSD.

# Le paquet de Juillet 2004

- **Singapour** : la facilitation du commerce est le seul thème retenu. De plus, le lien est établi avec le renforcement des capacités et le TSD ;
- **Accès au marché** : principe de progressivité acquis. Introduction de produits sensibles (pour les pays industriels importateurs nets de produits agricoles) et de produits spéciaux pour les pays en développement (sécurité alimentaire, développement rural);
- **Produits agricoles** : soutien interne à réduire de 20%, catégorie verte à préciser ;
- **Subventions à l'exportation** : principe d'une date butoir crédible à discuter ;
- **Coton** : DG OMC consulte les IF pour intégrer les aspects développements.

# Négociations actuelles

- Préparation de Hong Kong (décembre 2005).  
Le cycle de Doha continuera en 2006.
- Avancées insuffisantes : accès aux marchés ;
- TSD : renforcement des capacités et période transitoire. Deux positions :
  - (1) caractère illimité et auto octroyé des exemptions ;
  - (2) exemptions transitoires et évaluation collective des besoins

# Conclusions

- Importance d'un suivi de l'efficacité de l'aide au niveau pays ;
- Intérêt croissant pour les négociations commerciales afin d'intégrer la dimension du développement ;
- Intégration régionale :  
    préalable à la globalisation réussie  
    (accès au marché et TEC, question de Singapour) ;  
    Programme économique Régional

**Je vous remercie**